

Les Mohawks veulent s'en remettre à la Cour internationale

Pierre ROBERGE Kahnawake (PC)

Les Mohawks de Kahnawake et d'autres territoires souhaitent que les litiges entre eux et les gou-

vernements du Québec et du Canada soient soumis à la Cour internationale de La Haye.

«Toutes les questions touchant les événements actuels à Kanesatake (Oka) et Kahnawake (rive-sud), au-

tant civiles que criminelles, et celles de souveraineté impliquant les Mohawks seront référés à la Cour internationale. Toutes les parties seront liées par les décisions de ce tribunal», stipule une des conditions présentées par les Indiens, hier en début de soirée.

Par ailleurs, selon le chef Joe Norton, de Kahnawake, le fait que le gouvernement Bourassa prépare le transport des citoyens par le pont Champlain (à défaut du pont Mercier) signifie «qu'il se prépare pour un long siège.»

M. Norton et plus d'une centaine de chefs autochtones, venus de partout au Canada, étaient réunis dans le Kateri Hall pendant la journée d'hier, après quoi ils ont donné une conférence de presse.

Conditions exigées

Le porte-parole des Warriors de Kahnawake, Don Martin, a énuméré les conditions exigées par les autochtones, advenant un règlement du conflit:

- que le projet d'agrandissement du golf à Oka soit abandonné et que le titre de propriété des autochtones sur ce terrain soit reconnu «à perpétuité»;
- que tous les barrages policiers soient levés à Kanesatake et à Kahnawake et que le libre passage soit garanti aux autochtones;

— que 48 heures après la signature d'un éventuel règlement, les gens soient autorisés à quitter Kanesatake et Kahnawake, cela sans fouille de leur personne ni leurs effets personnels ni leurs véhicules, sans être détenus ni photographiés et sans avoir à montrer des pièces d'identité à des policiers ou tout personnel armé;

— que toutes les autres questions dans la présente affaire, à la fois civiles et potentiellement criminelles, de même que tous les litiges relatifs à la souveraineté autochtone et aux droits territoriaux soient soumis à la Cour de justice internationale de La Haye;

— que toutes les parties soient liées par les décisions de ce tribunal à la suite d'une plaidoirie juste et entière;

— que dans l'attente de la décision de la Cour internationale, il y ait une suspension (moratoire) de tout projet immobilier.

Lopez avec les émeutiers

Le chef Joe Norton a, par ailleurs, dénoncé le député conservateur Ricardo Lopez, de Châteauguay, qui «a été vu, en compagnie des émeutiers de Châteauguay, à les encourager. C'est aberrant, c'est épouvantable.»

«Il y a des agitateurs professionnels parmi ces gens qui se rassemblent. Il y en a même qui viennent d'ailleurs que de Châteauguay. Com-

ment le gouvernement Mulroney peut-il tolérer pareille chose?»

Pour sa part, Conrad Sioui, porte-parole des Hurons d'Ancienne-Lorette, regrette que le premier ministre Bourassa «n'ait pas parlé de l'état de misère dans lequel vivent beaucoup de personnes de Kahnawake et Kanesatake.»

M. Sioui a aussi fait remarquer que M. Bourassa avait «insisté pour que le fédéral agisse dans ce dossier.»

Il a souligné qu'Ottawa «ne bouge pas face à son obligation constitutionnelle de fiduciaire quant aux droits aborigènes issus des traités.»

Selon le chef huron «nous sommes tous réunis ici pour nous assurer que ce conflit ne provoque pas d'autres pertes de vie.»

Arrivée par bateau

Une centaine de chefs étaient arrivés par bateau, soit de Châteauguay, soit de Lachine, soit de Dorval. À ce dernier endroit, l'embarcadere jouxte un immeuble à appartements dont le ministre délégué aux Affaires autochtones John Ciaccia est un des propriétaires.

Selon M. Sioui, tous ces chefs et les autres qui vont arriver au cours

des prochaines heures vont à nouveau se réunir aujourd'hui «et peut-être vendre».

Le chef Joe Norton a souligné pour sa part le malheur qu'un «frère blanc soit mort et que se soit arrivé. Si c'est arrivé, c'est parce que l'homme blanc tient à ce que sa loi ait prééminence et considère que les autochtones n'ont pas de droit. C'est une tragédie.»

«Nous n'avons pas à nous sentir coupables même si nous sommes tristes de cette mort d'homme. Nous ne cherchons pas la revanche, mais la justice.»

Selon M. Norton, les autres groupes autochtones représentés par tous ces chefs risquent eux aussi de rencontrer le même genre de problèmes que les Mohawks.

«Cette affaire montre le type d'oppression que nous subissons tous», a-t-il fait valoir.

Il a ajouté qu'Ottawa «doit bouger, faire un effort sincère pour aider à faire reconnaître nos droits territoriaux et aborigènes.»

«Si 11 hommes réunis ensemble sont prêts à déclarer qu'il existe une société distincte, c'est insensé que du même souffle ils ignorent les autochtones.»

Autres informations en page B6



Un chef mohawk vient de débarquer d'un bateau et arrive avec ses bagages à la réserve Kahnawake, à Châteauguay, sur la rive sud de Montréal, où les chefs autochtones sont réunis depuis hier.

Siddon attend le rapport de Ciaccia d'aujourd'hui

Pierre APRIL Ottawa (PC)

Le ministre fédéral des Affaires indiennes, Tom Siddon, attend avec impatience le rapport que son homologue québécois, John Ciaccia, doit rendre public aujourd'hui et c'est à ce moment-là qu'il décidera s'il doit finalement intervenir dans les négociations avec les Mohawks.



Tom Siddon, ministre des Affaires indiennes

«Le ministre Siddon, a indiqué hier son porte-parole Mark Hudson, prendra connaissance du rapport que M. Ciaccia doit présenter (aujourd'hui) sur ses négociations avec les Mohawks et ensuite il prendra les décisions qui s'imposeront.»

Négociations

Cependant, dans un document d'information, le ministre a tenu à rappeler que les négociations entre son ministère et les Mohawks de Oka se poursuivraient toujours si le chef George Martin et le conseil de bande n'avaient pas demandé expressément l'interruption des négociations le 6 mars dernier.

Le ministre Siddon a précisé qu'effectivement les partis s'étaient entendus au mois de septembre 1989.

Le document explique que n'eût été l'élection du chef George Martin, qui a succédé au chef Clarence Simon, un participant aux négociations, l'entente de principe aurait probablement été acceptée.

Avec le retrait du nouveau chef de la table, les autorités municipales d'Oka ont décidé de retirer le moratoire consenti durant les négociations concernant l'agrandissement du terrain de golf sur les terres contestées par les représentants mohawks.

Malgré ce contretemps inattendu, cependant, le ministre fédéral n'a pas pour autant lancé la serviette et a demandé au négociateur fédéral, M. Yves Désilet, de continuer de rencontrer les membres du Conseil de bande de Kanesatake et les élus municipaux d'Oka pour les inciter à reprendre les négociations et au cours des 30 derniers jours, le ministre des Affaires

indiennes, M. Siddon, a personnellement rencontré les représentants du village et du conseil de bande ainsi que son homologue québécois, M. John Ciaccia.

À la suite de ces rencontres, M. Siddon a demandé aux représentants mohawks de lui faire part par écrit de leurs inquiétudes et des solutions qu'ils envisageaient, mais entretemps la municipalité d'Oka a demandé une injonction, que la Cour supérieure lui a accordée, ordonnant aux Mohawks de lever les barricades installées le 10 mars.

Lorsque la Sûreté du Québec a répondu à l'appel des dirigeants municipaux d'Oka de forcer le blocus, selon le document du ministère, le gouvernement fédéral a été forcé d'abandonner les négociations directes avec les Mohawks.

«Dans les limites de mon autorité, a indiqué M. Siddon dans un communiqué, j'ai donné mon appui total à M. Ciaccia dans ses efforts de résolution des questions territoriales à Oka.»

Dans le climat actuel, M. Siddon continue de croire qu'il est préférable qu'il ne s'implique pas dans le processus de négociation. «Les parties en cause à Oka doivent prendre des décisions responsables, a-t-il poursuivi, pour permettre au processus de négociation de reprendre.»

Comité

Le 3 août 1989, le ministre fédéral avait mis sur pied un comité avec l'accord du Québec, des municipalités et du Conseil de bande de Kanesatake.

Ce comité a trouvé des solutions aux préoccupations des Mohawks et de la municipalité de Oka, en proposant de développer une masse territoriale unique regroupant toutes les terres de Kanesatake et de solutionner les problèmes juridiques avec la ville.

Du mois d'août au mois de septembre 1989, le comité de négociation s'est rencontré trois jours par semaine et a examiné une foule de questions touchant l'établissement de cette masse territoriale que le fédéral achèterait pour les Mohawks.

Dans l'entente de principe, le ministère fédéral s'engageait à poursuivre les négociations sur l'autonomie gouvernementale aussitôt que des terres à titre de réserve auraient été mises de côté pour les Mohawks de Kanesatake.

Le fédéral promettait aussi, en attendant le dénouement des discussions d'autonomie gouvernementale, d'accorder un statut de réserve aux terres actuelles et nouvelles de Kanesatake situées dans la paroisse et le village d'Oka, malgré une décision du ministre des Affaires indiennes datant de 1975 qui rejetait les prétentions territoriales des Mohawks.

Le ministre de l'époque, M. Judd Buchanan, avait statué que les Mohawks ne pouvaient pas réclamer les titres aborigènes sur ces terres, «étant donné qu'ils n'ont pas maintenu la jouissance de ces terres depuis des temps immémoriaux».

LE GRAND BALAYAGE DES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER

Pour un temps limité, obtenez un rabais du constructeur:

1 000 \$ DE REMISE EN ARGENT*

sur les modèles 90 de mini-fourgonnettes Dodge Caravan et Plymouth Voyager, incluant les Grand Caravan/Voyager, en stock chez vos concessionnaires participants!

Les meilleurs vous offrent encore plus!

Il s'est vendu plus de mini-fourgonnettes Chrysler que toutes les mini-fourgonnettes Ford/Mercury, GM, Nissan, Toyota et Volkswagen réunies. — R.L. Polk†

Pour la troisième année de suite, Chrysler a obtenu le plus haut taux de satisfaction de la clientèle.††

La Dodge Caravan est la mini-fourgonnette qui s'est la plus vendue au pays, surpassant ainsi l'Aerostar de Ford/Mercury. — R.L. Polk†

Comparez les caractéristiques de la mini-fourgonnette la plus vendue au pays* une par une à celles offertes par la concurrence et vous comprendrez vite pourquoi deux propriétaires sur trois achètent à nouveau une Dodge Caravan ou Plymouth Voyager.

PERSONNE NE BAT VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER. PERSONNE.

*L'offre de remise en argent est d'une durée limitée. L'achat doit être fait et la livraison prise à partir du stock du concessionnaire entre le 2 juillet 1990 et la date à laquelle Chrysler Canada l'ait mise fin au programme. Les acheteurs sont responsables du transport, de l'immatriculation, des taxes et autres frais pouvant s'appliquer. Les véhicules de location au détail sont admissibles. Voyez votre concessionnaire participant pour plus de détails.

†Recherche sur le nombre d'enregistrements de mini-fourgonnettes 1989 au Canada, réalisée par la firme R.L. Polk.

††Recherche réalisée en 1989 par J.D. Power & Associates sur la satisfaction de la clientèle au sujet de la qualité du produit et du service offert par le concessionnaire.

GARANTEE 7/15
Garantie limitée de 7 ans ou de 115 000 km sur le groupe motopropulseur. Détails chez le concessionnaire.

Dodge Plymouth
Camions Dodge Camions Dodge
CHRYSLER CHRYSLER

L'AVANTAGE CHRYSLER

Forum

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jean Vigneault, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint

ÉDITORIAL

Une solution négociée à Oka, mais pas d'amnistie générale

Jean VIGNEAULT

L'annonce par le premier ministre Robert Bourassa de mesures prises pour assurer un transport plus efficace des résidents de Chateauguay, soit le recours possible à des trains de banlieue et à des parcs de stationnement, laisse entrevoir que le conflit pourrait durer très longtemps. Heureusement le climat reste à la négociation, du côté des autorités politiques québécoises du moins, elles qui n'envisagent pas de demander l'intervention de l'armée canadienne. Actuellement, il faut se satisfaire de cette décision prudente.

Certains conclueront que le Québec ne bouge pas rapidement, que M. Bourassa persiste dans l'attitude trop attentiste qui le caractérise en plusieurs dossiers. Au moins la sécurité des personnes semble loger au premier rang des préoccupations du gouvernement. C'est sans doute fort agaçant pour les citoyens bloqués chez eux ou forcés d'accomplir de longs détours, c'est peut-être un signe de faiblesse pour les manifestants qui chaque soir montent à l'assaut des barricades et brûlent en effigie un Mohawk. Dans les circonstances, il n'y pas d'autre solution acceptable.

Pendant cette période d'accalmie, les discussions peuvent se poursuivre, malgré l'absence scandaleuse d'Ottawa et malgré le fait que les Warriors, qui proviennent pour la plupart de l'extérieur d'Oka, ne sont rien de moins que des terroristes et des bandits. C'est évident que la seule solution logique passe par la négociation, même si nous sommes devant un coup de force que la police aurait tôt fait de casser s'il avait été orchestré par des Blancs. Les Mohawks se livrent à du chantage, mais le Québec n'a pas d'autre choix que de négocier pour éviter un bain de sang et un éclatement à travers toute la province de conflits tout aussi graves.

Mais il doit y avoir des limites à la négociation. Et ces limites sont que les actes criminels ne doivent pas rester impunis. Les négociations préliminaires ont trop tardé, les enjeux comme la construction d'un parcours de golf et de condos sont secondaires. Mais cela ne change rien au fait que les Mohawks doivent se soumettre aux lois du pays et que les criminels doivent être jugés. Les sympathisants et agitateurs qui se lèvent un peu partout pour proclamer leur appui aux Mohawks ne doivent pas oublier que la force et le chantage ne seront jamais des outils acceptables.

Les torts ne résident pas d'un seul côté de la barricade. Il y a eu des lenteurs incroyables à négocier avec les autochtones, la SQ a très mal évalué la situation et a inconsidérément donné l'assaut. Mais les Indiens en érigeant des barricades, en prenant les armes, en terrorisant même leur propre population et en bloquant un pont, ont eu recours à une violence inacceptable. La solution finale devra tenir compte de tous ces éléments et pas seulement d'une prétendue réparation historique qui accorderait l'amnistie générale.

DOCUMENT

Le malaise des intellectuels tchécoslovaques

Agnes DRONNIKOV (AFP)

Un malaise certain règne chez les intellectuels tchécoslovaques devant l'avenir de leur culture et notamment du cinéma, huit mois après la "révolution de velours".

Pour le professeur Svitak, qui vit aux États-Unis mais qui a exhibé avec fierté son passeport tout neuf qu'on venait de lui rendre à Prague, le problème tourne autour de l'utilisation par l'homme libéré de sa liberté, de la vérité. Il a estimé avec un certain cynisme que "les électeurs ne veulent pas de la vérité mais d'un drapeau sur lequel est inscrit: La liberté vaincra".

Il a mis en garde les intellectuels contre "le totalitarisme, pas seulement bureaucratique, mais qui est en chacun de nous". "Ce qui nous man-

que le plus après 40 ans de totalitarisme c'est la pensée critique qui peut être un véritable outil intellectuel."

Un journaliste se lève pour dire que "l'on devrait cesser de causer et commencer à faire quelque chose". Mais tout le monde est d'accord pour reconnaître que changer le nom des rues et des uniformes est plus facile que de changer l'homme. Changer son mode de penser est encore une autre affaire.

Le professeur Svitak, très écouté, fustige trois illusions, selon lui essentielles, des intellectuels. L'illusion patriotique: la Tchécoslovaquie n'est pas le centre du monde. L'illusion centre-européenne: c'est avant tout de l'Allemagne qu'il s'agit et de la coexistence des deux superpuissances. L'illusion des générations: les jeunes en ont assez et veulent agir. Le

processus de régénération est en marche.

A qui la faute?

Autre sujet de préoccupation des intellectuels réunis à cet colloque: "Eux et nous". "C'est toujours leur faute et jamais la nôtre. Nous n'arrivons pas à penser moi", dit une femme.

Enfin, une femme se lève pour défendre "le culte naissant" de Vaclav Havel, dénoncé de façon allusive durant la discussion. "Ce n'est pas un culte stalinien. Culte vient de culture et convient parfaitement au président-écrivain", explique-t-elle.

Très applaudi, Ivan Svitak conclut la discussion en affirmant que "le seul moyen de nous sortir des difficultés, c'est de recouvrir la pensée critique".

SONDAGE GALLUP

Les Canadiens partagés entre la semaine de 4 jours et la semaine de 5 jours

Les Canadiens sont favorables au maintien de la semaine de travail de cinq jours de huit heures dans une proportion de 49 p.cent. Toutefois 45 p.cent d'entre eux préféreraient la semaine de quatre jours de 10 heures tandis que 6 p.cent n'ont pas d'opinion sur la question.

Ceci constitue un léger changement de l'opinion par rapport à 1989 alors que 51 p.cent des répondants étaient d'accord avec la semaine de quatre jours contre 44 p.cent qui favorisaient la semaine de cinq jours.

L'opinion favorable à la semaine de quatre jours a augmenté régulièrement depuis 1971 jusqu'à cette année: 34 p.cent en 1971, 40 p.cent en 1981 et 45 p.cent en 1986.

Nulle part au pays la proportion de gens favorables à la semaine de quatre jours n'atteint un Canadien sur deux. C'est dans les Prairies que le pourcentage de gens favorables à cette proposition est le plus élevé à 47 p.cent. La discussion sur ce sujet a repris depuis que les restrictions sur les heures d'affaires le dimanche ont été levées en Ontario.

Les Canadiens plus jeunes sont plus favorables à la semaine de qua-

tre jours: les 30-39 ans le sont dans une proportion de 64 p.cent. Seulement 20 p.cent des 65 ans et plus partagent la même opinion. Enfin les syndiqués sont plus enclins à approuver la semaine de quatre jours que les non-syndiqués, soit 54 p.cent contre 41 p.cent.

Canada	4 jours	5 jours	Indécis
1990	45%	49%	6%
1989	51	44	5
1986	45	50	6
1981	40	53	7
1971	34	59	7
Maritimes	37	59	4
Québec	45	49	6
Ontario	46	47	7
Prairies	47	47	6
Colombie-Britannique	42	53	5
Toronto	47	46	7
Montréal	53	44	3

18-29 ans	49	50	1
30-39 ans	64	32	4
40-49 ans	52	43	5
50-64 ans	31	60	9
65 ans et plus	20	62	18

Syndiqués	54	43	3
Non-syndiqués	41	52	7

La question suivante a été posée à 984 personnes du 6 au 9 juin: « Certaines compagnies ont diminué la semaine de travail de cinq à quatre jours. Que préféreriez-vous personnellement? »

4 jours	5 jours	Indécis
45%	49%	6%
51	44	5
45	50	6
40	53	7
34	59	7
37	59	4
45	49	6
46	47	7
47	47	6
42	53	5
47	46	7
53	44	3
49	50	1
64	32	4
52	43	5
31	60	9
20	62	18
54	43	3
41	52	7



TRIBUNE LIBRE

Des Etats généraux, pas une commission

Entre le futur simple du Parti Québécois et le futur antérieur de Robert Bourassa, le Québec risque d'avoir à choisir le futur incertain d'un fédéralisme remanié.

Tout nous laisse présager que les signaux contradictoires provoqués par le lac Meech et qui guident les politiciens, les inciteront encore une fois «à se donner du temps pour sentir le vent». Les circonvolutions compliquées dans lesquelles ils risquent de nous plonger, telle «la Commission parlementaire élargie» dont rêve le grand commis comptable qui gère le Québec, n'augurent rien de bon. Les créatures que les rumeurs portent à la présidence de cette Commission, soi-disant non partisane, mais qui n'échappera pas au contrôle du gouvernement, sont des amis du parti qui ont été entraînés à croire que le fédéralisme canadien, c'est de l'argent, et qu'il n'y a pas d'argent en dehors du fédéralisme! Comme ces personnes ont connu le succès dans ces sentiers battus, nul doute que leur préjugé favorable risque de faire passer le Québec par la porte étroite d'un statut particulier, aligné sur les intérêts des grandes familles canadiennes-fran-

çaises et les avantages qu'elles tirent du pan-canadianisme.

La domesticité des grands commis de la finance a ses grandeurs. Mais rarement le peuple y trouve son compte autrement que dans l'étroit rapport entre son salaire, sa liste d'épicerie et l'intérêt de ses emprunts bancaires, trop souvent nécessaires, pour joindre les deux bouts.

Parce que la tentative est déjà amorcée de nous remettre aux mains d'une collection d'intérêts partisans, il faut dès maintenant s'opposer à la création d'une Commission ou d'un Comité nommé par Bourassa et qui devra remettre, après une démarche biaisée auprès d'une population conditionnée, son rapport au Parti libéral. On peut dès lors appréhender que ce rapport conclura sans l'ombre d'un doute, de renégocier avec le Canada une nouvelle entente à peine au-dessus du minimum de l'entente du Lac Meech. Et le tour sera joué pour un autre dix ans!

Le Québec se retrouvera «Gros Jean comme devant», avec son véritable caractère distinct, i.e.: celui d'un peuple dont les intérêts collectifs de-

meurent subordonnés aux intérêts personnels de petits politiciens qui le gouvernent sans âme ni grandeur nationale.

Il n'y a qu'un moyen de sortir enfin de ce carcan infernal. C'est de libérer un moment le peuple Québécois des partis politiques. C'est de réclamer des Etats Généraux conduits par des gens autonomes, démocratiques et libres de toute allégeance de parti. C'est enfin, obtenir que la constitution du Québec soit rédigée par des juristes à l'abri des ingérences et des faveurs des pouvoirs politiques et, finalement, que cette Constitution soit soumise au peuple par voie de référendum.

En descendant dans la rue massivement, le 25 juin dernier, à Montréal, 300 000 Québécois ont clairement manifesté le désir populaire de récupérer et d'opérer la souveraineté et le droit à l'autodétermination. Les Etats Généraux constituent le mécanisme logique où doit aboutir cette grande marche.

René Blanchard
SSJB du Centre du Québec

La pancarte politique du curé Lambert

À la suite de l'affaire de la pancarte du curé Lambert, quelques personnes ont exprimé dans cette rubrique une vibrante approbation. M. Guy Milot se livre en plus à une verte critique des autorités ecclésiastiques qui, dit-il, se sont toujours rangées du côté du pouvoir. Je ne nie pas qu'il y ait de la vérité dans cette affirmation, mais il faudrait y apporter des nuances. Quant à ce qu'il dit au sujet du troisième secret de Fatima, cela aurait besoin d'être prouvé; ce me semble avoir été inventé par quelqu'un ou tout au moins mal interprété. La sainte Vierge n'a certainement pas demandé à l'église hiérarchique de se mêler de politique.

Que le curé Lambert, comme citoyen, soit en faveur d'un Québec indépendant, c'est son droit et personnel ne le lui reprochera. Mais comme pasteur de tous ses fidèles, il n'a pas à se servir de son prestige religieux pour promouvoir un système politique prôné par un groupe de ses fidèles au détriment de ceux qui ont une

option politique différente. Bien plus, le curé demande implicitement et publiquement à Dieu de se mettre du côté des indépendantistes en ignorant les autres, c'est un peu fort.

Si le curé Lambert veut faire de la politique, qu'il le fasse comme citoyen et non comme pasteur. L'histoire nous démontre bien que lorsque le clergé a fait de la politique, cela a généralement fait du tort à l'Église. Nos citoyens actuels doivent être assez intelligents et assez renseignés pour que les curés n'aient pas à leur indiquer quelle option politique choisir.

En parlant d'histoire, qu'on se rappelle que lorsque les Américains ont voulu envahir le Canada dans les années 1783-85, la presque totalité des Canadiens-Français du temps étaient prêts à les accepter plutôt que de rester soumis aux Anglais. C'est pourquoi au lieu de les combattre, ils les laissaient passer, certains même se mettaient franchement de leur côté.

C'est l'évêque du temps qui a for-

cé les Canadiens-Français à demeurer fidèles aux Anglais, parce qu'il avait plus confiance en ces derniers qu'aux autorités américaines pour permettre aux catholiques de continuer à pratiquer leur religion. Sans cette intervention de l'évêque, nous serions tous depuis ce temps des Américains et nous parlerions anglais.

Si l'on considère la descendance des Canadiens-Français de ce temps-là, il y en a tant qui résident actuellement dans les autres provinces anglaises et aux États-Unis qu'il n'en reste au Québec. Et je ne crois pas qu'il y ait bien de ces gens qui songent à réintégrer le Québec.

Dans 30 ou 40 ans, vu la faible natalité et une importante immigration, il y aura au Québec plus de descendants d'autres nationalités que de la française. C'est bien d'être nationaliste; mais un nationalisme poussé trop loin finit généralement par mal tourner. Exemple l'Allemagne d'Hitler.

Bruno Tourigny

Un siège pour les organismes de concertation

M. Robert Bourassa
Premier Ministre du Québec

Les sept ou huit mois qui viennent s'annoncent décisifs pour l'avenir du Québec. Votre proposition de tenir à l'automne une commission parlementaire élargie et non partisane sur l'avenir constitutionnel du Québec nous réjouit tout à fait.

Il y a lieu de se réjouir, en effet, du leadership que vous exercez en pressant les Québécois à se regrouper pour tracer, dans les plus brefs délais, les nouvelles voies de son destin socio-politique. Le Devoir parlait, pas plus tard que mardi dernier, d'un «superbe moment pour bouger». La journée même, vous le prenez au mot en invitant M. Lucien Bouchard à siéger à cette commission parlementaire extraordinaire.

Tout cela nous a conduits également à réfléchir à la place que notre organisme doit occuper pour refléter la vision des organismes régionaux de concertation et de développement face à ce rapatriement potentiel de pouvoirs et du partage qui pourrait en découler avec les régions du Québec. Vous pourriez répliquer que l'actuel gouvernement n'en est pas encore là mais nous sommes d'avis que le processus est en train de s'enclencher. Il nous apparaît donc essentiel que nous puissions refléter les aspirations et besoins des régions du Québec que nous représentons depuis 20 ans déjà. Il ne faudrait pas que

l'actuelle dynamique des relations Québec-Ottawa se transpose au niveau des régions du Québec dans le futur projet de société dont les éléments de base seront identifiés lors de la tenue de cette commission parlementaire. La présence dans notre association de tous les groupes d'intérêt de tous les secteurs d'activités de chacune des régions du Québec constitue une force et un atout dont Québec ne devrait pas se priver.

Si le rôle de partenaire privilégié que vous accordez à nos membres pour la tenue des sommets régionaux

a une signification, nous estimons que c'est le moment de nous réserver une place de choix parmi les grands partenaires que vous inviterez à cette grande table de concertation que constitue la commission parlementaire sur notre avenir constitutionnel.

Une invitation de votre part sera, évidemment, accueillie dans le plus grand enthousiasme.

Le président
Pierre Ménard
Association québécoise
des organismes régionaux
de concertation et de développement

La révolution autochtone

Étant moi-même un autochtone, j'aimerais exposer quelques faits qui ont contribué à la révolte des Mohawks à Oka.

Savez-vous que les Amérindiens habitent le Canada depuis plusieurs milliers d'années, soit au début des glaciations. L'invasion de l'Amérique par les Européens possède à peine cinq cents ans d'histoire.

Je dois vous informer que la première guerre territoriale qui a confronté les Mohawks aux blancs, remonte en 1642, alors que la colonisation de Montréal fut ralentie par les incursions des Amérindiens.

Suite à des années de guerres, la reine Victoria passa officiellement un traité accordant 85% du territoire canadien aux peuples autochtones. Ce

traité ne fut respecté par aucun des gouvernements au pouvoir depuis 1867.

Vous savez sûrement que le député autochtone du Manitoba, Elijah Harper, s'opposait à l'accord du lac Meech parce que les Indiens n'ont aucun droit de parole sur l'avenir constitutionnel de leur pays.

Pourquoi le gouvernement provincial a-t-il attendu qu'il y ait une vie de perdue avant d'entreprendre des négociations entre les Mohawks et le ministre des Affaires indiennes, M. John Ciaccia?

Il est grand temps que les onze premiers ministres du Canada reconnaissent les droits territoriaux et sociaux des autochtones.

Mark Ruel

Assurances: les jeunes conducteurs sont encore les plus dangereux

Toronto (PC)

Les jeunes hommes qui conduisent un véhicule sont encore les plus dangereux: agressifs, intrépides et vulnérables à la pression.

Mais les assureurs ont identifié un nouveau groupe à haut risque: les conducteurs plus vieux qui viennent tout juste d'obtenir leur permis.

«Notre population est âgée et les immigrants, dont plusieurs sont plus

vieux et sans expérience de la route, entrent au pays tous les jours», a déclaré Robert McCormick, président du Bureau d'assurance du Canada (BAC).

«Cela veut dire que nous avons davantage de conducteurs plus vieux qui obtiennent leur permis pour la première fois. Et l'âge ne signifie pas nécessairement que vous êtes un bon conducteur.»

M. McCormick a indiqué que ces conclusions ont été tirées d'une étude

de 180 pages sur les statistiques d'accidents réalisée par la Fondation de recherche sur les accidents de la route du Canada.

L'étude, dévoilée lors d'une conférence de presse, a été commandée par le BAC pour examiner le tableau des accidents de la route au Canada qui ont provoqué l'an dernier 4 000 morts, 270 000 blessés et 2,6 milliards\$ en réclamations d'assurances.

La tenue sur la route des apprentis-conducteurs, peu importe leur âge, est une grande préoccupation, a indiqué le BAC qui représente les compagnies d'assurance à travers le pays.

«Tous les nouveaux conducteurs enregistrent des taux de collision d'au moins 50 pour cent plus élevés que ceux des automobilistes d'expérience», a dit M. McCormick.



Bébé disparu

Windsor, Ontario (PC)

Le sergent d'état-major Murray Sinnott a déclaré hier, qu'il n'a éliminé aucun scénario dans le cas de la disparition d'un bébé de sept mois, dont les parents sont des adolescents.

Sandra Soullière, 15 ans, et Raymond Laroche, 19 ans, ont raconté à la police qu'ils ont laissé le petit Raymond Soullière dans son lit, mardi matin, pour se rendre à la laverie du sous-sol de l'édifice qu'ils habitent.

Lorsqu'ils sont revenus à leur appartement du troisième étage, dont la porte n'était pas fermée à clef, une demi-heure plus tard, il ne restait plus qu'un biberon dans le lit.

Les parents ont alors téléphoné à leurs parents et à leurs amis, croyant qu'on voulait leur jouer un tour, mais ils ont réalisé que ce n'était pas le cas.

Hausse des ventes de cigarettes

Ottawa (PC)

Les ventes de cigarettes au Canada ont grimpé en juin, mais cette hausse ne signifie pas nécessairement que la consommation de tabac augmente, révèle Statistique Canada.

Les ventes intérieures de cigarettes étaient de 3,93 milliards le mois dernier, une hausse de 10,1 pour cent par rapport au nombre vendu en juin 1989.

Mais les ventes peuvent varier beaucoup d'un mois à l'autre, compte tenu qu'elles représentent ce que les grossistes achètent, et pas nécessairement les ventes auprès des consommateurs, a indiqué Statistique Canada lundi.

Les ventes de cigarettes en 1990 sont toujours en baisse par rapport à

Le Parti Vert réclame un conseil national

René GOYETTE

Sherbrooke

Le Parti Vert des circonscriptions de Sherbrooke et de Québec, demande un conseil national en août prochain.

Dans le but d'éviter la fragmentation du parti, l'exécutif sherbrookoïse du Parti Vert, a adopté lors de sa dernière réunion, jeudi dernier, trois positions: l'exigence de la tenue d'un conseil national en août; une représentation régionale à ce conseil; la tenue de la réunion à l'extérieur de Montréal.

Selon Tracy Allard, présidente de la circonscription de Sherbrooke, il s'agit de la dernière tentative de ralliement avec l'exécutif national du Parti Vert. «Québec a déjà demandé un conseil national, ajoute-t-elle, mais ils ont essayé un refus. Notre demande étant la deuxième, Montréal devra plier.»

Pour Michel Harnois, membre de l'exécutif sherbrookoïse, les gens du parti reconnaissent qu'il y a des choses qui ne fonctionnent pas et ils veulent essayer de changer ce qui fait défaut. «Lors du conseil national, explique-t-il, on veut élire un exécutif national plus représentatif. Nous désirons également établir des orientations financières claires et rendre officielle la position du Parti Vert pouvant être présentée à l'éventuelle commission parlementaire élargie sur l'avenir du Québec. La circonscription de Québec appuie ces revendications.»

Le leadership contesté du chef Jean Ouimet, qui faisait une tournée provinciale à bicyclette la semaine dernière, a fortement provoqué les bouillonnements actuels au sein du parti. Toutefois en exigeant ce conseil national, les circonscriptions de Sherbrooke et de Québec donnent une dernière chance de rétablissement au Parti Vert du Québec.

Vote de grève à la Ronde

Montréal (PC)

Les travailleurs syndiqués de la Ronde ont voté, hier, à 85 pour cent en faveur du déclenchement de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale. Ils ont rejeté dans une proportion de 95 pour cent les offres finales et globales déposées par l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC).

Dans un communiqué, le Syndicat des travailleurs et des travailleuses de Terre des hommes — affilié à la Fédération des employés de services publics (FEESP-CSN) a indiqué que les quelque 300 employés syndiqués de la Ronde, en majorité des étudiants, sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 1989.

Le président du syndicat, M. Daniel Rivard, a souligné que les salaires constituent la principale question en litige. Les employés réclament des hausses salariales de 30 pour cent la première année du contrat collectif et de cinq pour cent les deux années suivantes. Le salaire horaire des employés est de 7,45 \$.

Depuis l'expiration de la convention collective, 22 séances de négociation ont eu lieu. Un conciliateur, M. Raynald Brassard, a été nommé dans le dossier le 4 juillet dernier.

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

3 JOURS SEULEMENT

VENTE SURPRISE

EATON

10% À 20% DE RABAIS
ARTICLES CHOISIS DE
NOTRE STOCK COURANT

10% À 50% DE RABAIS
SÉLECTION DE MARCHANDISES
À SOLDER

1/2 PRIX
OFFRES SPÉCIALES
TRÈS COSMIQUES

JUSTE CIEL, BON PRIX!
VOILÀ DE NOUVEAU CES
MYSTÉRIEUX BALLONS
ROUGES!

**ACHATS EN
PERSONNE
SEULEMENT**

WOUF!

REPÉREZ LES
BALLONS ROUGES!

EST-CE QUE CE SONT DES AMIS OU DES ENNEMIS?
POURQUOI FLOTTENT-ILS MYSTÉRIEUSEMENT AU-DESSUS
DES AUBAINES? À TOUS LES ÉTAGES? DANS TOUS LES
MAGASINS? RENDEZ-VOUS AUJOURD'HUI À VOTRE MAGASIN
EATON LE PLUS PRÈS!

VENTE SURPRISE EATON DE 3 JOURS. LES 19, 20 ET 21 JUILLET!

EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

144 956 81
1-800-363-4444

Credit accepté
avec
la carte Eaton

Les cartes America and Express,
Visa et MasterCard
sont aussi acceptées.

Vivre

«Il y a toujours quelque chose à faire à Polyvacances» (Mélissa Rancourt)

Michel RONDEAU

Mélissa Rancourt, 13 ans, de Bromptonville, a un conseil à donner aux jeunes: «Venez essayer Polyvacances».

Polyvacances, explique Mme Patricia Bissonnette, responsable des activités de ce programme estival offert aux jeunes de 8 à 14 ans par le Centre sportif de l'Université de Sherbrooke, est une formule qui permet de faire du sport, de découvrir

Son copain Philippe Vallée, 8 ans, de Sawyerville, a lui aussi beaucoup apprécié l'expérience. Il confie que défendre une cause — il était avocat aussi — devant tout le monde, est un peu gênant, mais on finit par s'y faire.

Pour sa part, Jean-François Robert, 13 ans, de Rock Forest, en est à sa deuxième année à Polyvacances, de quoi convaincre les jeunes qu'on s'amuse vraiment. «La première fois, c'est ma mère qui m'oblige à venir, parce que je n'avais rien à faire du-

la bouche de Mélissa en racontant leur expérience en planeur, à l'aéroport. Une fois tiré en l'air par un avion, le planeur permet aux jeunes de jeter un coup d'oeil sur les environs avant de redescendre. Très impressionnant de voir comme tout est petit en bas, indiquent Philippe et Pierre. Le groupe de Mélissa vivra cette expérience cette semaine.

«Il y a toujours quelque chose à faire à Polyvacances, note Mélissa. Il n'y a jamais de temps perdu.»

«Je raconte mes journées à mon

titivités se font avec des personnes compétentes en leur matière. Philippe Vallée et Pierre Hébert en profitent d'ailleurs pour lever leur chapeau à leur animatrice, «qui travaille très fort», souligne même Philippe.

Un premier groupe se trouve à l'Université depuis le 2 juillet et ses «poly-vacances» se termineront le 20 juillet. Un autre groupe vivra ses trois semaines du 30 juillet au 17 août. Un jeune peut aussi s'inscrire aux deux blocs de trois semaines, indique Mme Bissonnette.



Mélissa Rancourt



Pierre Hébert



Philippe Vallée



Jean-François Robert

les diverses facultés et de faire quelques excursions à l'extérieur du campus.

«Avec seulement les feuillets d'information sur Polyvacances, on peut n'être pas convaincu de l'intérêt du programme, explique Mélissa. C'était mon cas, quand j'examinais les feuillets concernant divers programmes de vacances que ma mère avait apportés à la maison. J'étais attirée par les sports, la simulation d'un procès à la faculté de Droit, le vol à voile à l'aéroport d'East Angus, mais je n'avais pas la certitude de m'amuser. Finalement, j'adore Polyvacances.»

La préférée

La faculté de Droit a d'ailleurs l'honneur d'être la plus appréciée des jeunes qui, tous, disent avoir aimé jouer un rôle dans un procès simulé au Centre judiciaire de l'Université.

Pierre Hébert, 9 ans, de Sherbrooke, qui a joué le rôle de l'avocat de la défense, compte parmi les heureux. «C'est difficile, mais quand même... nous avons gagné notre procès», dit-il avec quelque fierté.

Tchernobyl frappe toujours

Genève (AFP)

Quatre ans après l'accident nucléaire de Tchernobyl, les dirigeants des trois républiques soviétiques les plus touchées par cette tragédie, la Biélorussie, la Russie et l'Ukraine, continuent à découvrir chaque jour la véritable ampleur de la catastrophe.

«Plus le temps passe et plus nous réalisons l'ampleur et le désastre sans précédent engendrés par cette catastrophe, dont les effets immédiats et à long terme, ne sont pas limités simplement aux quelque quatre millions de personnes et aux 100 000 km² touchés par la pollution radio-active», a déclaré à la presse, en marge des travaux du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC), M. Alexandre Kichkailo, vice président du Conseil des ministres de Biélorussie.

M. Kichkailo a déclaré qu'en Biélorussie, le déplacement des quelque 2,2 millions d'habitants vivant sur les terres irradiées allait très au-delà des capacités financières de sa République. Les plus gros efforts actuels visent à offrir à la population des produits alimentaires totalement décontaminés. Il a été en effet constaté que 72 pour cent des doses d'exposition aux radiations viennent encore de la consommation de produits agricoles produits sur des terres de «la zone de Tchernobyl».

Il a indiqué que les programmes en cours prévoient la rélogement d'environ 120 000 personnes.

Les dernières études entreprises ont démontré que les zones touchées par la radioactivité étaient «beaucoup plus grandes que prévues», a déclaré pour sa part M. B. Kolokolov, ministre adjoint des Affaires étrangères de la fédération de Russie.

Le Conseil vient de se pencher sur les effets de la catastrophe et a adopté à l'unanimité une résolution appelant la communauté internationale à poursuivre et développer son assistance pour atténuer les conséquences du drame.

En Ukraine, a indiqué M. K.J. Masik, vice-président du Conseil des ministres de cette république, on constate déjà un accroissement des facteurs de morbidité au sein de la population ainsi qu'une nette détérioration des conditions psychiques. Quatre-vingt dix pour cent des enfants soumis aux radiations en 1986, a-t-il précisé, estiment maintenant «qu'ils n'ont plus d'avenir».

Malformations reliées au tritium rejeté par Pickering?

Ottawa (PC)

Niveaux tolérés trop élevés

Un biologiste britannique expert en radiations est d'avis que le taux élevé de malformations congénitales constaté dans la région de Pickering, voisine de Toronto, pourrait être relié au tritium radioactif rejeté par la centrale nucléaire de Pickering.

Dans un rapport commandé par l'organisation Greenpeace, le spécialiste Barry Lambert, du Collège médical St-Bartholomew de l'Université de Londres, écrit que la correspondance entre les rejets de tritium et les anomalies congénitales lui paraît plausible.

Mais, a-t-il concédé par la suite au cours d'une entrevue téléphonique, l'information dont on dispose, pour la période de 1980 à 1985, ne prouve pas que le tritium relâché par la centrale est effectivement à l'origine de l'augmentation des cas de malformations.

Des recherches demeurent nécessaires, en particulier pour retracer la route que les produits contaminants auraient empruntée pour se communiquer de l'environnement aux êtres humains, juge-t-il.

M. Lambert considère également que le Canada traîne de l'arrière derrière d'autres pays pour ce qui est des niveaux tolérés de radiations émises par les installations nucléaires. En Grande-Bretagne, par exemple, les normes maximales pour l'exposition aux radiations ne dépassent pas le cinquième des niveaux permis au Canada, a-t-il signalé.

Un responsable d'Energie atomique Canada, l'organisme chargé de surveiller l'industrie nucléaire canadienne, a contesté l'opinion de M. Lambert sur les critères canadiens en matière d'exposition aux radiations, ajoutant du même souffle que les normes actuelles doivent être prochainement révisées à la baisse. M. John Waddington a de plus indiqué qu'EAC avait commandé sa propre étude sur l'existence d'une corrélation entre les malformations congénitales et les rejets de tritium.

Les dégagements de tritium découlent de l'eau lourde utilisée pour refroidir les réacteurs nucléaires Candu.

rant l'été à la maison. Maintenant, je viens parce que j'ai trouvé ça intéressant.»

Jean-François est un peu déçu cette année, cependant, car c'est la faculté de Médecine qui l'avait le plus emballé, l'an dernier, et cette année, la faculté ne pouvait ouvrir ses portes aux jeunes.

Dans les airs

Philippe et Pierre mettent l'eau à

père le soir», indique Philippe, dont la crainte, avant de s'inscrire, était de se trouver pensionnaire pendant la durée du programme. Heureusement, non, on retourne à la maison après 16 heures.

Mme Bissonnette explique que les jeunes, au nombre de 25 environ, sont divisés en deux groupes: l'un réunit ceux de 8 à 10 ans, l'autre ceux de 11 à 14 ans. Une monitrice accompagne chaque groupe et toutes les ac-

RECOMMANDATION POUR L'ARROSAGE

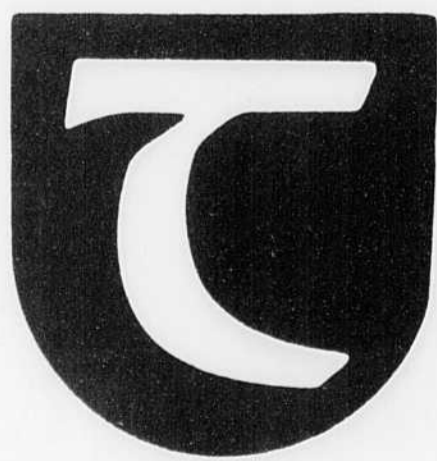
Il n'est pas nécessaire d'arroser avant cinq jours.

Bien qu'on soit porté à l'oublier, la laveuse à linge et le lave-vaisselle consomment tout deux de l'eau potable en grande quantité. Il faut donc en faire une utilisation économe en eau. Par exemple, attendre que le lave-vaisselle soit plein avant de le partir. Attendre également d'avoir une grosse brassée de linge sale avant de partir la lessiveuse. Si vous ne pouvez pas attendre les grosses brassées, abaissez le niveau d'eau de la lessiveuse si vous en avez la possibilité.

TOUT L'MONDE ATTEND LE SKI BANG!
OBERSON 17026 **DU 25 JUILLET AU 11 AOÛT** 5000 ODDS DE MARCHANDISE SACRIFIÉE

Ensoleillez votre été avec nous!

les **Tourelles**



Un bel été vous attend!

Une signature de distinction «à votre portée»

16376

3025, rue King ouest, Sherbrooke (située entre le McDonald et Burger King)

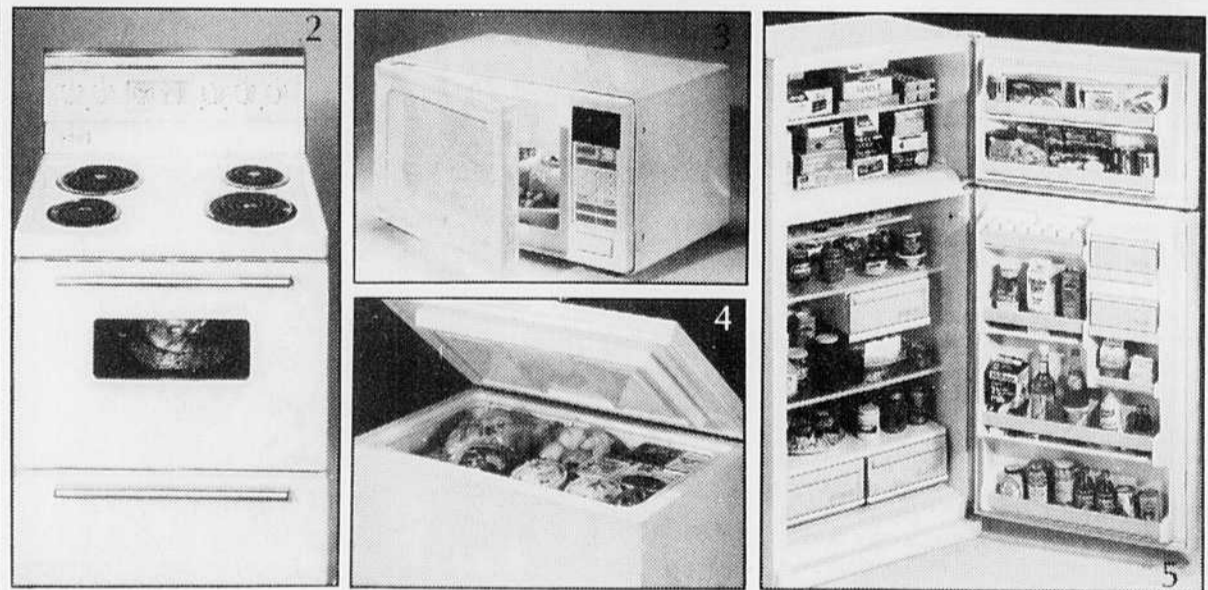


Les nouveaux électroménagers Viking Eaton: des achats avantageux de jour en jour.

Lave-vaisselle Viking Eaton à encastrer

- 3 niveaux de lavage. • 3 cycles.
- Broyeur d'aliments mous. • Chauffe-assiettes. • Loquet de sécurité. Modèle DU201, blanc. (Ton amande, 10,00 en sus).

449⁹⁹ ch.



Cuisinière Viking Eaton 30 po avec four facile à nettoyer

- 2. Surface de cuisson à rebords. • Minuterie attente-cuisson-maintien. • Lèchefrite avec couvercle. • Gril variable. • Rappel minute. Modèle SE3000, blanc. (Ton amande, 10,00 en sus).

569⁹⁹ ch.

Four à micro-ondes Viking Eaton de 0.6 pi.cu.

- 3. • 10 niveaux de puissance, jusqu'à 500 watts. • Décongélation automatique. • Mémoire de cuisson 4 phases. • Une touche pour cuisson. Modèle RE306TC.

219⁹⁹ ch.

Réfrigérateur Viking Eaton à capacité de 17.4 pi.cu.

- 5. • Sans givre. • Clayette pour section congélateur. • Bacs à fruits et légumes. • Garde-viande. • Roulettes. Modèle RF1701, blanc. (Ton amande ou avec charnières à gauche, 10,00 en sus).

799⁹⁹ ch.

Congélateur Viking Eaton de 7.5 pi. cu.

- 4. Peut contenir jusqu'à 263 lb. • Un panier. Thermostat. Modèle FC0700, blanc.

319⁹⁹ ch.

Recherchez ce signe il indique une exclusivité Eaton. Vous ne trouverez dans cet article le dans aucun autre magasin.

Vendus à un par tous les magasins Eaton. Rayons 256-259-559.

EATON
 Nous sommes... le grand magasin du Canada

17221

Les secrets mal gardés...

Jean-Paul Ricard



A compter d'aujourd'hui, **MARIE-ANDRÉE HOULE** éprouvera un peu moins de plaisir en allant veiller à La Grosse Pomme, à Magog. C'est que Marie-Andrée fête son 18e anniversaire de naissance aujourd'hui et qu'elle n'aura plus besoin d'avoir recours à des subterfuges pour entrer dans cette discothèque. Par contre, le plaisir du fruit défendu n'y sera plus à compter de maintenant...

Je n'ai pas l'intention de partir de chicane de ménage, ni d'ouvrir une agence matrimoniale, mais j'ai marié **LYNE GRIMARD** au mauvais gars... C'est à dire que Gordon Donnelly est un bon gars, mais ce n'est pas lui le mari de Lyne. C'est plutôt **BOBBY DOLLAS** qui a épousé cette Sherbrookoise, le 24 juin dernier. Lyne est la fille d'**ANDRÉ** et **HUGUETTE GRIMARD**. Il y a long-

temps que je n'avais commis pareille erreur et j'espère que la trompe est bien réparée...

C'est bien beau d'encourager les gens d'affaires de l'Estrie à accorder un taux de change équitable aux touristes qui paient en argent américain. Mais, cela n'empêchera sans doute pas les commerçants américains de prendre une généreuse tranche de 20 pour cent, quand les touristes québécois paient en billets du Dominion, et ce, quand ils ne refusent pas carrément l'argent canadien comme ça se produit parfois, dans certaines régions des Etats-Unis...

En fin de semaine dernière dans un restaurant de Montréal, il y avait un billet d'un dollar américain parmi les billets de banque que j'ai re-

mis pour payer l'addition. La jeune caissière a regardé le billet de façon étrange pour me demander «Qu'est-ce que c'est ça?» Je lui ai expliqué que c'était un billet américain et que ça vaut un peu plus qu'un billet canadien, mais je n'ai pas osé lui demander s'il elle voyageait souvent aux Etats-Unis...

Quand **ANDRÉ BOUCHER** est rentrée de vacances, il a pris soin de déclarer au douanier qu'il avait acheté des cigarettes aux Etats-Unis, mais il a omis de déclarer qu'il avait aussi acheté de la gomme à mâcher. Il a dû payer plus d'un dollar de droit de douanes pour chaque paquet de gomme payé .39 l'unité. Mais ce qui a mis André en fureur, c'est quand le douanier lui a demandé la marque de sa gomme à mâcher. Donc un petit conseil: si vous discutez de cette anecdote avec André, ne lui demandez surtout pas quelle sorte de gomme il mâche, sinon il risque de se fâcher...

fectué par le Club Nautique de Sherbrooke...

Mes espions m'informent que **GUY BACHAND** serait sur le point (si ce n'est déjà fait) de vendre le Cinéma Belvédère, qu'il a exploité durant de nombreuses années, pour prendre une retraite bien méritée...

DANIEL ST-PIERRE a bien ri quand il a appris que son frère **CLAUDE** avait crevé de chaleur lui aussi, alors que son climatiseur était défectueux depuis une couple de jours. Tout ça parce que Daniel était trop mesquin pour changer le fusible qui venait de sauter quelques jours plus tôt...

imagine que le chroniqueur a une dent contre lui. Mais non mon beau Paul. C'est tout simplement pour laisser la place aux autres...

Depuis qu'il a pendu la crémaillère dans sa résidence, **MARIO COUTURE** (radiologiste à l'Hôtel-Dieu) trouve des bouteilles vides dans les coins les plus inusités de sa maison. Ses invités ont laissé de petits souvenirs un peu partout, pour lui faire savoir à quel point ils ont apprécié son invitation...

Un lave-vaisselle peut-il être victime d'une indigestion de savon? Oui, si on se fie à la réaction du «meilleur compagnon» de **LYNDA GÉNÈREUX**. Le savon était tellement compacté dans le petit compartiment réservé à cet effet, qu'il y est resté coincé, dur comme une barre de savon. On dit toutefois que ça lave moins bien en utilisant cette méthode non conventionnelle...

Les voisins d'**ANDRÉ ROBERGE** affirment qu'il a changé d'idée:

au lieu de suivre des cours de natation, il aurait décidé de suivre des cours de plongée sous-marine. C'est ce qui explique pourquoi il a acheté un masque, un tube, des palmes et... des «swim aids» pour l'aider à flotter afin de ne pas descendre trop profond dans sa piscine...

La belle **JOSÉE BENOIT** de Clem-Billard a appris à ses dépens qu'elle devrait toujours barrer la porte quand elle va à la salle de bain, même s'il n'y a pas de client dans la place. C'est du moins le conseil que **CHARLIE** tient à lui donner et il y a fort à parier que Josée suivra ce conseil à l'avenir...

La comédie humaine

La définition d'un adulte: C'est une personne qui a fini de pousser par le haut et qui commence à prendre de l'expansion dans la section médiane...



Alain Grenier, directeur régional des ventes pour la région Centre du Québec chez Molson, s'implique dans la réalisation de la Traversée Internationale du lac Memphrémagog. Il aide financièrement à cette réussite. La photo a été prise alors que M. Grenier remettait un chèque à Jean-Guy Gingras, le président de la 12e édition de la traversée du lac Memphrémagog.



La compagnie Bell Canada s'implique financièrement elle aussi dans la commandite de la Traversée Internationale du lac Memphrémagog. Jean-Louis Caron, le directeur-général en exploitation, fait ici la présentation d'un chèque au président du comité organisateur, Jean-Guy Gingras.

Les citoyens de Cookshire ont eu droit à un concerto imprévu, mardi soir, quand **PAUL FILLION**, **DIANE COTNOIR**, l'organiste **ANTOINE BLIER** et le trompettiste **BERTRAND GOSSELIN** sont allés répéter à l'église de l'endroit en vue d'un prochain mariage. Le curé est rentré dans l'église pour leur dire qu'ils jouaient trop fort et qu'on pouvait les entendre à plusieurs kilomètres à la ronde. C'est qu'en branchant le système d'amplicateur de l'église, on avait aussi branché les haut-parleurs placés à l'extérieur...

JEANNETTE PARADIS-LEDOUX a maintenant quitté le département des soins intensifs du Centre hospitalier St-Vincent de Paul et elle est en bonne voie de rétablissement. Elle en profite pour remercier le personnel infirmier pour les bons soins qu'on lui a prodigués, alors qu'elle était au département des soins intensifs...

Quand **GUY BEAUPRÉ** rentrera de voyage, il sera probablement la dernière personne à apprendre que c'est lui qui est le gagnant de la bicyclette de montagne, lors du tirage ef-

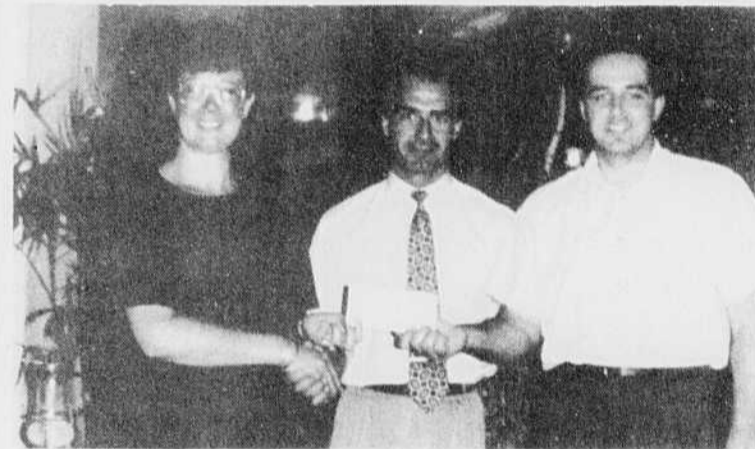
Pas un des nageurs qui participent à la 12e Traversée internationale du lac Memphrémagog ne risque d'être mal compris si **MICHEL VIENS** est aux alentours: le responsable du bar V.I.P. parle l'espagnol en plus du français et de l'anglais, se débrouille en arabe et rêve d'apprendre le vietnamien...

Sait-on que le Centre de villégiature Chéribourg a une des très rares tables québécoises accréditées dans le cadre du programme d'implantation d'une cuisine régionale? Seulement 40 autres établissements ont reçu une accréditation semblable, ce qui est tout à l'honneur du chef **CLÉMENT VACHON**, qui n'a pas son pareil pour apprêter le canard du lac Brom...

Pour faire passer gratuitement un secret mal gardé, appelez au numéro **564-5454**

Le pompier **PAUL ROY** est au désespoir, malheureux et déprimé depuis quelques semaines. Il s'inquiète de ne plus voir son nom dans la chronique des secrets mal gardés et s'i-

BRUNCH BÉNÉFICÉ AU PROFIT DE L'ÉCOLE PLEIN SOLEIL



Cette activité s'est déroulée au restaurant Da Toni et a rapporté la jolie somme de 1 557,75. Montant qui a été remis à Mme Evelyne Pannetier, présidente du comité d'administration de l'école Plein Soleil. Nous apercevons sur la photo, dans l'ordre habituel, Mme Evelyne Pannetier, M. Louis Charland et M. Luc Elias.

(Publi-reportage)

C'est la vente vacances

chez



Souliers de toile
Souliers de bateau
Souliers de toilette
Sandales
Sacs à main

de rabais
sur notre
collection printemps/été
pour hommes et femmes

TOUT EST REDUIT

Vaste choix de couleurs et modèles...

326, boul. Industriel
Sherbrooke
562-2454



10, Principale ouest
Magog
847-2424

AU PRIX DU MANUFACTURIER

GLENAYREPAGE Cellulaire
Les spécialistes de la communication cellulaire

Autres modèles disponibles à partir de **\$395**
Installation et antenne en sus.

MOTOROLA CELLULAIRE

GLENAYREPAGE Cellulaire
2378, King ouest
Sherbrooke
820-0600

CANTEL ASSOCIÉ CERTIFIÉ

National

Des citoyens de Châteauguay en colère pendent Bourassa en effigie

Presse canadienne

A Châteauguay, où la situation se détériore de jour en jour, les citoyens ont à nouveau manifesté, hier soir, leur frustration en raison du conflit avec les Mohawks qui les prive du pont Mercier.

En colère, ils ont pendu l'effigie du premier ministre québécois Robert Bourassa. Presque chaque soir depuis le début du conflit, les citoyens ont pendu un mannequin représentant un Mohawk.

La foule a brisé un cordon de sécurité et s'est approchée à moins d'un mètre des policiers qui n'ont pas bronché.

Près de 200 agents de la GRC, casqués et armés de matraques, sont venus prêter main forte à leurs collègues de la Sûreté du Québec pour assurer la sécurité à Châteauguay.

Les organisateurs de cette manifestation se disent insatisfaits des dernières déclarations de M. Bourassa relativement à ce conflit.

Les Indiens qui s'attendaient à une autre manifestation de colère des citoyens, ont installé des poteaux cloutés pour les empêcher de franchir leurs barricades.

Pour éviter que quelqu'un ne se blesse, les policiers de la Sûreté du Québec ont remplacé hier par un cordon, les barrières métalliques que les citoyens avaient littéralement prises d'assaut et fait sauter mardi soir.

De son côté, le maire de la ville, M. Jean-Bosco Bourcier, a de nouveau lancé hier un appel au calme et souligné que la population souhaite «la reprise immédiate des relations entre les deux communautés locales».

M. Bourcier a déclaré: «Malgré l'éclatement du conflit ouvert dont notre population est la victime innocente, mis à part quelques incidents isolés et malheureux suscités par quelques agitateurs dont plusieurs nous viennent de l'extérieur de Châteauguay, la très grande majorité de mes concitoyens conservent leur calme et leur dignité».

Le maire a également assuré que les citoyens continuaient de manifester et de revendiquer en personnes civilisées et respectueuses du droit des autres. Ils continuent à souhaiter un prompt règlement des différends qui séparent les parties en cause.

Tout en soulignant encore qu'il souhaite un règlement rapide du conflit, le maire a tenu à assurer aussi sa confiance et son optimisme.



Des visiteurs amérindiens examinent les barricades de la Sûreté du Québec, depuis celles des Mohawks, constituées de vieilles voitures. Des planches cloutées ont été ajoutées sur le pavé, pour décourager d'éventuels assauts motorisés.

De son côté, la Chambre de commerce de Châteauguay, dans une lettre adressée à M. Alwin Morris, de la réserve de Kahnawake, demande de rencontrer un porte-parole neutre qui pourrait leur apporter des informations et transmettre leur message. Le président Paul Chamberland s'interroge sur les moyens pris par les Indiens pour revendiquer: «La solidarité, se demande-t-il, peut-elle s'exprimer d'une autre manière que de fermer une route ou un pont en utilisant des armes qui effraient et provoquent».

Contre le racisme

L'ancien leader néo-démocrate Ed Broadbent, président du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique a condamné l'action «de ceux qui brûlent les Mohawks en effigie à Châteauguay».

«Quand on s'attaque à des gens non pas pour ce qu'ils disent ou pour ce qu'ils pensent mais à cause de leur langue, de la forme de leurs yeux, de la couleur de leur peau ou de leur héritage ancestral, c'est du racisme», estime M. Broadbent qui croit de plus que «tout signe de racisme doit être rejeté par les sociétés civilisées».

Dans un communiqué émis conjointement avec Mme Michelle Falardeau-Ramsay, vice-présidente aux Communications de la Commission canadienne des droits de la personne, les deux porte-parole des droits humains font appel à une attitude de respect et de tolérance dans les circonstances difficiles.

A Oka, la porte-parole des Mohawks traditionalistes, la Société

Longhouse, Mme Ellen Gabriel, n'a pas caché sa déception face à ce silence du gouvernement du Québec hier concernant les conditions posées hier par les Mohawks pour la reprise des négociations.

Même si Québec n'a pas répondu à ces conditions, les Mohawks ont tout de même fait connaître leur réponse à la proposition envoyée mardi après-midi par le ministre John Ciaccia.

Les Mohawks demandent notamment l'abandon du projet d'agrandissement du golf, que le terrain contesté devienne propriété Mohawk, que les policiers se retirent d'Oka et de Kahnawake et exigent que les recours juridiques concernant les questions territoriales soient soumis au tribunal international de La Haye.

Les prisonniers pourront être nus dans leur cellule ou fouillés par des femmes

□ Mais pas d'hommes dans les prisons de femmes

Ottawa (PC)

Les prisonniers peuvent être nus dans leur cellule ou fouillés par des femmes sans que leurs droits constitutionnels soient violés, a tranché hier la Cour fédérale d'appel.

La juge Alice Desjardins et deux de ses collègues ont unanimement rejeté la prétention du Philip Conway, détenu au pénitencier de Collins Bay, près de Kingston, en Ontario, voulant que son droit à la vie privée soit violé par le fait d'être vu nu ou aux toilettes, dans sa cellule, par des gardiennes.

Il ne fait aucun doute que de se retrouver dans une telle situation «offense jusqu'à un certain point la décence publique et la vie privée des détenus, que les gardiens soient des femmes ou des hommes», a reconnu la juge.

Elle considère toutefois que les tournées occasionnelles de surveillance des cellules sont nécessaires pour maintenir l'ordre en prison.

De plus, souligne-t-elle, la politique d'embauche fédérale mise en place pour donner une chance égale aux hommes et aux femmes de travailler dans les prisons serait enfreinte si la tournée des cellules était réservée uniquement aux gardiens.

«L'intérêt public d'avoir des gardiennes de prisons n'est pas restreint à l'amélioration du sort des femmes», a-t-elle souligné.

«C'est également relié à l'amélioration de la qualité de la vie dans les prisons et à la réhabilitation des détenus», a-t-elle fait valoir.

Dans les prisons fédérales pour femmes, les prisonnières n'ont pas à composer avec des gardiens.

Selon Dennis Curtis, porte-parole du Service correctionnel à Kingston, les gardiens n'ont jamais patrouillé dans la section où vivent les prisonnières. En fait, l'ajout d'un ou deux gardiens d'expérience à la prison des femmes est tout récent, a-t-il dit.

Les gardiens de prisons s'occupent de l'entrée et des alentours de la

prison des femmes et sont susceptibles d'intervenir à l'intérieur des murs qu'en cas d'urgence, a-t-il précisé.

Jusqu'en 1983, les femmes n'étaient pas non plus autorisées à occuper le poste de gardien dans les prisons pour hommes. Cette année-là, le gouvernement fédéral a implanté un programme d'action positive dans le but de favoriser l'accès des femmes à l'emploi.

Depuis ce temps, les prisonniers ont déposé plusieurs plaintes en justice parce qu'ils estimaient que leurs droits étaient violés par le fait que des femmes étaient assignées à la surveillance des cellules et aux fouilles.

La juge Desjardins a relevé certains témoignages à l'effet que la présence de femmes dans les prisons avait incité les prisonniers à modifier leurs propos et leur comportement en plus d'améliorer leurs relations entre prisonniers et le personnel.

En 1987, le juge Barry Strayer de la Cour fédérale avait décidé que les gardiennes ne devraient pas être autorisées à participer des fouilles de prisonniers, sauf en cas d'urgence.

Cette décision avait été portée en appel en 1988.

Dans deux autres cas, incluant celui du prisonnier Conway, le juge Strayer avait décrété que la fouille par des gardiennes, de prisonniers vêtus, ne contrevient pas à la Charte des droits.

La juge Desjardins a maintenu cette décision.

Le juge Strayer avait également ordonné au Service correctionnel d'adopter de nouvelles règles pour empêcher que des gardiennes voient des prisonniers mâles, dans des situations embarrassantes pour eux.

La juge Desjardins a renversé cette partie du jugement, soutenant qu'il est impossible de mettre en place des procédures à cet égard sans violer le principe de l'équité en emploi qui demande que les femmes et les hommes exécutent les mêmes tâches, s'ils détiennent les mêmes postes.

GATT: Pagé inquiet de la position fédérale dans la renégociation

Montréal (PC)

Le ministre québécois de l'Agriculture, M. Michel Pagé, est inquiet de la position du gouvernement fédéral qu'il qualifie d'ambigüe face à la renégociation, à partir de lundi à Genève, des accords du GATT.

Selon Radio-Canada, M. Pagé vient d'adresser une lettre à ses collègues des neuf autres provinces, dans laquelle il les invite à soutenir les plans conjoints canadiens et l'aide au financement apportée aux agriculteurs.

Il y a une semaine à leur Sommet de Houston les membres du Groupe des Sept se sont entendus pour négocier une réduction progressive de l'aide à l'agriculture, soit la facture atteinte maintenant —selon l'OCDE— les 250 milliards \$.

Toutefois, M. Pagé estime que cette proposition pourrait signifier à relativement court terme le démembrement des plans de gestion de l'offre, le retrait de la politique laitière canadienne et des politiques de contingentement du poulet et des oeufs.

Selon le ministre, ce revirement pourrait avoir un «impact énorme» qui serait durement ressenti par les agriculteurs québécois.

M. Pagé avait décidé de ne pas participer à la conférence des ministres



Michel Pagé

des provinciaux de l'agriculture qui se tiendra à Moncton le 21 août prochain. Mais devant la tournure des événements le ministre va demander au premier ministre Robert Bourassa de lui permettre de se rendre à Moncton pour présenter la position du Québec à ses collègues des autres provinces.

Du côté de l'UPA, on interprète le signal de Houston comme celui de la transformation prochaine des installations agricoles, en grandes fermes non protégées.

Nouvelles manifestations d'appui aux Mohawks d'Oka partout au pays

Sans Indicateur (PC)

Diverses manifestations d'appui aux Mohawks d'Oka, qui s'opposent à l'agrandissement d'un terrain de golf sur un territoire qui affirment-ils leur appartenance, se sont encore déroulées un peu partout au pays, hier.

Les autochtones de Lillooet, à quelque 140 kilomètres au nord de Vancouver, ont mis en garde le Solliciteur général de la Colombie-Britannique hier, contre tout projet d'envoyer les policiers de la GRC démanteler le barrage qu'ils ont érigé sur une route, en signe d'appui aux Mohawks du Québec.

«La route que nous bloquons (depuis une semaine) se trouve sur notre propre territoire et nous protégeons notre souveraineté et nos terres, a déclaré Mme Terri John, du Lil'Wa-

temc People's Movement. «Nous faisons valoir nos droits de sorte que la police n'a pas juridiction sur notre territoire et ne peut pas nous dire d'enlever les barricades.»

Le barrage de la route entre Lillooet et Pemberton est le seul qu'aucun véhicule ne peut franchir en Colombie-Britannique. Trois autres barrages, ailleurs dans la province, ne sont que symboliques, en ce sens que les automobilistes peuvent passer, après avoir été renseignés sur les griefs des autochtones.

Le Solliciteur général Russ Fraser a refusé de dévoiler, hier, les mesures qu'il entend prendre pour corriger la situation. «Je veux que les routes soient ouvertes et que les gens qui les bloquent cessent de le faire», a dit M. Fraser.

Manifestations pacifiques

Sur la Côte-Nord, les 2000 Atti-

kamek-Montagnais de Malioetan et de Sept-Iles, ont emboîté le pas et organisé des manifestations d'appui à la nation Mohawk. Les manifestations ont été pacifiques, selon l'assurance donnée par les autochtones de la Côte-Nord.

Hier après-midi, ils ont simplement ralenti la circulation sur la principale route menant à Sept-Iles. Ils ont distribué des tracts expliquant leur position.

Les Nord-côtiers sont tout de même inquiets, craignant que les Amérindiens en viennent à bloquer complètement la seule route reliant les municipalités de la côte, la 138.

Une telle éventualité, si elle se réalisait, pourrait nuire à l'économie régionale, particulièrement en cette période touristique.

Le Conseil de bande devait se réunir hier soir pour discuter de cette

éventualité.

Manifestations

A Vancouver, Place du Canada, quelque 200 Indiens et Blancs ont manifesté leur appui aux Mohawks du Québec.

«Nous vivons sous un régime d'apartheid, il n'y a pas d'autres façons de le dire», a affirmé M. Ron George, des United Native Nations.

A Washington, D.C., une vingtaine de personnes ont manifesté devant l'ambassade canadienne.

A Toronto, une centaine de manifestants ont circulé devant l'hôtel du gouvernement ontarien.

En Nouvelle-Ecosse, une vingtaine de Micmacs de la réserve de Whycomagh ont manifesté à la digue de Canso (qui relie l'île de Cap-Breton au reste de la province), menaçant de fermer la route.

Enquête demandée au sujet d'une affiche

Winnipeg (PC)

Des chefs indiens réclame une enquête de la Commission des droits de la personne du Manitoba, au sujet d'une affiche offrant une récompense de 1000 \$ pour un Mohawk, mort ou vivant.

«C'est intolérable et devrait être interdit», estime le chef de l'Assemblée des chefs du Manitoba, Phil Fontaine.

A Selkirk

L'affiche en cause se trouvait dans un commerce de bigarrures de Selkirk, au Manitoba. Elle utilisait une photo d'un guerrier Mohawk d'Oka, tirée d'un journal.

Selon la propriétaire du magasin, Mary Davies, le poster a été apposé dans son commerce par un de ses employés, un métis, qui l'a créé récemment pour les fêtes western locales.

«Il n'y a aucune intention de viser une race ou une ethnie», a ajouté Mme Davies.

Mauvais goût

Mais le chef Fontaine n'en démord pas. «Si c'est pour rire, alors c'est de mauvais goût», a-t-il dit.

L'affiche a été transmise à l'Assemblée des chefs indiens par un menuisier autochtone qui travaille au magasin.

«Pour ma part, en ma qualité d'autochtone, je me suis senti très offensé», a soutenu Alan Isfeld d'Island Lake.



Alan Isfeld, un menuisier autochtone, montre l'affiche qui offre une prime de 1000 \$ pour la capture d'un Mohawk, mort ou vivant.